



**Vœux de Michel Moyrand, maire de Périgueux,
à la population,
aux personnalités et aux corps constitués
Théâtre de Périgueux - 9 janvier 2010**

Madame le Préfet de la Dordogne
Monsieur le député, représentant le président du Conseil général de la Dordogne
Monsieur le sénateur, Président de la CAP
Monsieur le Président de l'Union des maires de la Dordogne, 1er vice Président du CG
Mesdames et messieurs les conseillers généraux et régionaux,
Mesdames et messieurs les Maires,
Mesdames et messieurs conseillers municipaux de la ville de Périgueux
Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance
Monsieur le Procureur de la République
Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Monsieur le directeur du Centre Hospitalier de Périgueux
Messieurs les officiers,
Monsieur le commissaire,
Mesdames et Messieurs les directeurs,
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations,
Monseigneur Michel Mouïsse Evêque de Périgueux et de Sarlat
Madame Paulette Labatut membre du CESR
Monsieur le Directeur général des services de la ville de Périgueux
Mesdames, Messieurs, les chefs d'entreprise, les commerçants et artisans
Mesdames et Messieurs

Je ne veux pas déroger à cette tradition bien établie dans notre démocratie locale en chaque début d'année, au moment des vœux du maire, une tradition qui consiste à porter un regard sur l'année écoulée, la première entière de notre début de mandat, je tiens à le souligner, et un autre sur celle qui commence.

Je vais naturellement commencer par celle qui vient de s'achever dans un contexte international toujours miné par d'interminables conflits armés et par une situation en Iran toujours très troublée et troublante. Les positions fortement préoccupantes du Président Mahmoud Ahmadinejad contre les dirigeants Américains et britanniques mais un pouvoir qui fait aussi arrêter ses opposants, des journalistes, des militants des droits de l'Homme et poursuivre des membres de la famille du Prix Nobel de la Paix, Madame Shirin Ebadi. Dans la liste jamais close, des conflits armés, je veux citer aussi l'Afghanistan, la Somalie, l'Indonésie, la Guinée et il y en a bien d'autres encore hélas... Nous ne pouvons oublier, feindre d'ignorer la pauvreté galopante qui gagne sans cesse du terrain partout y compris dans les pays les plus riches, donc chez nous, avec son prolongement direct qu'est la famine qui ne cesse de croître dans le monde et plus particulièrement dans de nombreux pays d'Afrique.

L'arrivée de Barack Obama à la Présidence des Etats-Unis d'Amérique a fait naître de nombreux espoirs, dans le monde bien entendu, mais surtout pour les Américains les plus pauvres, et je pense ici au Plan Santé qui vient d'être adopté et qui va offrir à plus de trente deux millions d'américains un système de protection sociale permettant à beaucoup d'entre eux d'accéder à des soins jusqu'ici inaccessibles.

En France, nous avons vécu en 2009, et nous la vivons toujours une situation inédite au niveau économique et social depuis la dernière guerre. Les inégalités de revenus sont toujours en hausse, la précarisation de l'emploi a considérablement augmenté, le nombre de chômeurs et demandeurs de logements sociaux n'a cessé de croître. Chez nous, ici à Périgueux, ces phénomènes sont également bien présents. Et nous qui sommes au plus près de la réalité, nous les côtoyons, souvent impuissants, chaque jour. Les privilèges fiscaux sont entretenus, voire renforcés, les services publics affaiblis, les immigrés stigmatisés et pourchassés. Comme le dit Monsieur De Villepin, ancien Premier ministre, au sujet du fameux débat sur l'identité nationale, je le cite : « *un mauvais débat ça ne se suspend pas, ça s'arrête* ». Nous sommes nombreux et certainement largement majoritaires dans le pays à partager ce point de vue et à demander au Président de la République de mettre un terme aux réunions annoncées sur ce thème sur tout le territoire français.

La réforme des collectivités locales, lancée sans véritable concertation par le Président de la république dans un contexte de crise et d'incertitudes multiples suscite toujours inquiétudes et critiques. D'abord pour les collectivités et leurs élus, mais aussi, et on le dit moins pour le monde associatif qui risque de se retrouver fortement touché lui aussi certes peut être indirectement mais touché quand même, voire ébranlé.

De même, la suppression de la taxe professionnelle, dont nous connaissons l'absence totale de préparation, et c'est la seule ressource fiscale pour les Communauté d'agglomération y compris la notre me fait craindre le pire tant l'absence de lisibilité est grande sur la nature de son remplacement et aussi sur l'incertitude du maintien intégral des compensations promises d'autant que nous n'avons aucune garantie quant à la pérennité de cette fameuse compensation.

Alors, quelles solutions auront les collectivités locales pour financer leurs projets ? J'en vois deux possibles. La première sera avoir recours à la fiscalité des ménages, la seconde sera de réduire les investissements. Toutes deux seront pénalisantes pour les citoyens.

Plus de fiscalité sur les ménages c'est moins de pouvoir d'achat, l'investissement stoppé c'est du travail en moins et du chômage en plus. Voilà le dilemme auquel les élus vont être très vite confrontés.

Autre grand sujet du moment : est-ce que le conseil constitutionnel a eu raison de rejeter le texte de loi sur la taxe Carbone ?

Bien sûr, en tant que maire, il ne m'appartient pas de commenter les décisions des gardiens de la Constitution, mais cette décision est frappée du sceau du bon sens, tant il était flagrant que le texte ne respectait pas l'égalité des citoyens devant l'impôt et tant son inefficacité écologique était évidente. Mais au-delà de la sage décision prise par le Conseil constitutionnel, qui fait d'ailleurs suite à l'échec de la conférence de Copenhague, il faudra bien avancer dans ce domaine, continuer de stimuler les volontés de protection de la planète par des dispositifs certainement contraignants mais fortement accompagnés par l'Etat et appliqués équitablement par tous et partout. Cela amène nécessairement à se poser la question de ce qui pourrait bien maintenant remplacer cette taxe Carbone...J'ai appris que l'on nous mitonnerais quelque chose nouveau pour le 20 janvier !

Les collectivités locales sont une force, un levier économique puissant, nous le savons bien. Le niveau d'investissement qu'elles réalisent chaque année atteint 73% des investissements globaux dans notre pays et je ne serai pas étonné qu'en 2009 ce taux soit supérieur à celui des années précédentes. Le plan de relance de l'état, fortement soutenu par les Régions, les Départements et les villes a créé incontestablement un plus. Je redoute qu'à l'avenir, avec les réformes que je viens d'évoquer et les modifications annoncées dont certaines relèvent avant tout d'une stratégie bassement politicienne - création du conseiller territorial, suppression de la clause générale de compétence aux Régions et aux Départements - ce taux d'investissement diminue fortement.

Et c'est à ce niveau que le monde associatif risque de subir lui aussi le fâcheux contrecoup dont je parlais tout à l'heure, car les investissements utiles à son fonctionnement et à son développement ne pourront pas être assumés par les communes seules. Quant à la réforme des collectivités, elle n'entraînera ni économie, ni simplification. Evitons d'ailleurs à ce niveau toute démagogie, et revenons aux faits, qui, comme chacun le sait, sont têtus : il faut en effet bien redire que pour cent euros prélevés dans la poche du contribuable, 78 reviennent à l'Etat, 2 aux Régions, le reste se

répartissant entre les autres collectivités 6 aux départements 13 au communes et groupement. Il ni a donc pas de folie fiscale régionale, ni départementale ni communale comme je peux l'entendre et même parfois le lire sur les murs ou sur du matériel placardé de manière sauvage au plus grand mépris d'ailleurs de notre environnement...

Sur cette réforme qui va bouleverser le paysage électoral et fiscal, beaucoup d'analyses convergent, toutes sensibilités politiques confondues, même si certains le disent discrètement ne pouvant s'exprimer à haute voix, sur le fond les mêmes craintes sont partagées y compris au niveau des mécanismes bien rodés sur la démocratie locale.

Puisque que je parle d'investissement, je voudrais vous dire que le niveau des investissements en 2009 à Périgueux a été très élevé, environ 11,5 millions d'euros ce qui nous permet de rentrer largement dans le dispositif proposé aux collectivités par l'état afin de bénéficier du remboursement anticipé du FCTA (fonds de compensation de la TVA reversé aux collectivités par l'Etat sur les investissements).

L'enjeu était financièrement attractif mais l'objectif restait difficile à atteindre. Non seulement nous l'avons atteint, mais mieux encore, nous l'avons dépassé, ce qui montre notre sérieux et notre volonté de gérer les finances publiques au mieux de l'intérêt de nos concitoyens, d'autant que nous avons emprunté seulement 4 millions cette année alors quand 2008 pour 11 millions d'investissement nous avons emprunté 10 millions, c'était en 2008 et ce n'était pas notre budget même nous l'avons voté par conséquence électorale.

Nos investissements ont porté de manière très importante sur l'amélioration de la sécurisation routière en ville avec plusieurs aménagements :

- aux abords de l'école Maurice Albe, aménagement si longtemps réclamé, autant justifié qu'attendu par les enseignants et les parents d'élèves,
- sur le parvis de l'église Saint Georges
- au carrefour de la rue Clos Chassaing,
- sur les rue Blaise Pascal et Claude Bernard,
- au carrefour, début du petit Change et fin du boulevard Stalingrad,
- par la pose d'un feu récompense avenue du maréchal Juin à la plus grande satisfaction des riverains.

Nous avons construit une aire moderne de stationnement des camping-cars qui va être ouverte prochainement rue des Prés, à un jet de pierre de la Cathédrale Saint Front. Nous allons pouvoir ainsi libérer les quais de ces nombreux véhicules de loisirs dont certains propriétaires ne respectent pas de manière très consciencieuse les règles de protection de notre environnement, protection à laquelle je suis très attaché.

Nous avons équipé plusieurs Parcs de nouveaux jeux pour enfants, leur nombre étant au dire des familles et suite au constat fait par les élus et les services, nettement insuffisant.

De gros travaux d'entretien du bassin et de son dispositif de vidange sont réalisés pour lui redonner son caractère attractif et joyeux qu'il avait perdu depuis bien longtemps.

Nous avons acheté du matériel performant en nombre important - camions, laveuse, camions-plateaux, bennes électriques, tractopelle - pour remplacer des véhicules très âgés, obsolètes, polluants, peu performant donc très coûteux en fonctionnement. Nous avons aussi acquis des vélos-électriques pour faciliter les déplacements courts des agents de la mairie, du matériel informatique bureautique moderne et économe. Nos concitoyens sont également de plus en plus exigeants, ils veulent plus de service, plus de qualité nous devons donc avoir du bon matériel, du personnel formé et compétent. C'est aussi cela l'effcience des collectivités locales, ce ne sont pas des machines à dépenser, comme on voudrait nous le faire croire, vous le faire croire.

Nous avons acquis, nous avons modernisé, nous avons équipé, nous avons aménagé, nous avons construit, nous avons installé et sur ce dernier point, je pense à la famille de gens du voyage en phase de sédentarisation que nous allons accueillir rue Lagrange-Chancel dans quelques jours, respectant ainsi, pour la première fois, nos accords avec la Communauté d'Agglomération de Périgueux. Mais nous avons géré également, géré des dossiers très sensibles avec vos services Madame le Préfet, tel que celui de l'immeuble de la rue Cronstadt pour lequel je n'ai eu d'autre solution que de

faire procéder à mon grand désespoir à la démolition, je pense aussi à la Pension Geneste, dossier complexe et sensible aussi, et il nous reste encore celui du nouveau FJT, qui n'est pas totalement réglé.

Nous avons démarré notre Plan Patrimoine, vendu quelques biens municipaux qui n'étaient pas indispensables à la bonne marche de la ville et acquis ce qui est nécessaire. Nous avons ainsi acheté le bâtiment de la CCI, vendu le centre médicosocial d'Ailhaud Castelet installé sur la commune de Boulazac et la demeure de Castel Peyssard.

Cette dernière vente a d'ailleurs fait couler bien inutilement beaucoup d'encre et de salive (mais vendu quand même et plus tôt pas mal vendu !!!). Nous gérons le patrimoine municipal en responsables clairvoyants. Nous vendons le facultatif, le superflu pour acheter l'indispensable, donc l'utile à la ville et à la population. Nous allons ainsi, lucidement, continuer ce type d'opération qui n'affaiblit pas la richesse patrimoniale de la ville bien au contraire mais enrichit son fonctionnement.

Nous avons poursuivi le travail programmatique sur l'interminable dossier du Gour de l'Arche ouvert depuis de nombreuses années mais qui jusque là n'avait guère avancé. Nous l'avons modifié et fortement fait évoluer en concertation avec la population. Nous avons transformé la philosophie très ordinaire du projet initial, en quartier durable avec un réseau de chaleur bois énergie, nous avons conçu l'implantation et la nature de la construction des 56 logements, qui va commencer en 2010.

Ces logements seront mis à la location fin 2011. Puis, seront édifiés divers locaux publics, une médiathèque et un centre social regroupés, seront également créés des jardins familiaux, des potagers et des serres à vocation pédagogiques et bio exploités par le lycée agricole de Coulounieix. L'implantation d'un rond point au carrefour Beaupuy / rue des Pêcheurs est à l'étude et d'autres constructions de logements mise en marché selon le principe d'accession à la propriété verront également le jour à l'horizon 2014. Hélas, une partie du projet est bloquée par la procédure d'expropriation, actuellement en cours et lancée faute de n'avoir pu trouver un accord avec l'actuel propriétaire des terrains longeant la rivière.

Nous avons poursuivi en 2009, le travail commencé dès notre élection sur dossier de la restructuration complète du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale du boulevard Lakanal, plus connu sous le nom de « Foyer Lakanal », un dossier qui apparaissait comme un véritable serpent de mer... Les travaux devraient dans quelques mois pour élever là, un équipement moderne, digne d'une ville comme la nôtre et conforme à notre mission sociale, en lieu et place de ce bâtiment insalubre et hideux, qui me fait honte.

Nous avons ouverts plusieurs dossiers essentiels pour l'avenir de notre ville il est vrai sans grands effets médiatiques, ce qui explique sans doute l'inquiétude d'anciens élus éloignés de notre ville. Qu'ils se rassurent, Périgueux, bouge et va rattraper durant les dix prochaines années son préjudiciable retard. Je pense bien entendu à la transformation du parking de surface Montaigne en un lieu commercial attractif qui fera rayonner Périgueux et tous les commerces déjà existants bien au-delà de son cercle habituel (nous lancerons bien entendu une concertation auprès des commerçants), à la place André-Maurois dite « des jets d'eau » que je souhaite voir réaménagée, à la création d'un véritable pôle d'échange multi-modal de centre ville instruit en partenariat avec la CAP.

En parlant de commerce et de commerçants l'un et les autres étant indissociables de l'autre, 2009 a été une année riche en échanges, c'est bien le moins que l'on puisse dire. La municipalité travaille en bonne entente avec toutes les associations de commerçants, d'Artisans d'Arts de la ville et naturellement avec les Enseignes de Périgueux. Je salue tous les représentants d'associations qui sont dans la salle et je les remercie tous pour leur participation dynamique et éclairée à l'animation commerciale de Périgueux, et notamment à celle de Noël, particulièrement attractive cette année. Pour ce qui est du marché de Noël, les exposants étaient satisfaits et les visiteurs contents de la nouvelle organisation. Nous aurions tous voulu une plus large participation mais le mauvais temps hélas a freiné les déplacements durant les premiers jours d'ouverture. Nous n'y sommes pour rien, n'est-ce pas Monsieur Kouyaté ! Il fera meilleur l'année prochaine... !

Mais en parlant des projets d'avenir, je veux évoquer avec vous le grand projet de restructuration du quartier de la gare qui s'étend désormais de Saint Martin au Bassin et à la rue Alphée-Maziéras. Un quartier que nous voulons sortir de sa profonde léthargie et de son abandon ancien. Nous venons de lancer pour cela une étude qui s'articule autour de quatre axes forts :

- L'axe social et humain
- L'axe relatif à la rénovation urbaine
- Celui lié au Pôle multimodal avec la gare et son développement à court, moyen et long terme.
- L'axe économique

Cette étude qui vient de démarrer va durer 14 mois environ, elle va nous apporter les éléments d'informations et de perspectives indispensables pour imaginer et conduire une transformation intelligente et adaptée de ce grand quartier.

Et, puis il y a les négociations, certes difficiles mais prometteuses, que nous avons engagées en 2009 avec la SNCF et RFF pour l'acquisition de la friche dite SERNAM d'une superficie d'environ 4 ha et les discussions individuelles que nous avons directement sur le terrain avec les acteurs économiques et sociaux de ce secteur. J'ai bien entendu demandé au cabinet qui va mener cette étude de consulter chaque acteur local de ce secteur.

Et puisse que nous sommes à la gare, restons y un peu si vous voulez bien. Vous ne m'en voudrez pas si je vous dis ma satisfaction de voir l'étude portant sur la modernisation de la ligne ferroviaire Périgueux-Limoges qui va débiter au cours du 1er trimestre 2010. Le cahier des charges est quasiment rédigé et le plan de financement bouclé. Cette étude de faisabilité va mettre en lumière les travaux utiles à réaliser pour accueillir des voitures TGV en gare de Périgueux lorsque le train à grande vitesse arrivera à Limoges en 2020.

Ce premier acte traduit bien une volonté désormais partagée de connaître puis de faire. Avec cette étude, sans que tout soit acquis d'avance, tout devient possible.

Vous le savez, je me suis senti pendant quelques temps un peu isolé sur ce grand dossier, ce n'est heureusement plus le cas aujourd'hui. Et je veux remercier publiquement et avec force la détermination de Mme Le Préfet, le soutien ferme du Président du Conseil régional d'Aquitaine Alain Rousset et de mes collègues conseillers régionaux Gatiene Doat, Béatrice Gendreau, Bernard Vauriac, Nathalie Manet, Emmanuel Espanol, comme celui du Président du Conseil Général Bernard Cazeau, du député Pascal Deguilhem et bien entendu celui de la CAP et de son Président Claude Berit-Debat.

Cette modernisation est indispensable. Son enjeu est à la fois historique par le fait que le rapprochement de Périgueux et de Paris peut être ainsi ramené à moins de 3 H de trajet sans changement de train. Il est essentiel également pour le développement économique et social du grand bassin de vie de Périgueux, mais aussi pour une vaste partie de la Dordogne. A mes yeux, Mesdames et Messieurs, ce projet de début du 21ème siècle est certainement aussi important que ne l'était à l'époque la construction de l'Autoroute A89 et même j'en suis persuadé bien davantage.

Je vous l'assure, dès lors que le rail aura véritablement désenclavé notre secteur géographique nous considérerons les déplacements vers et depuis la capitale d'un autre œil.

Je veux dire en ce début d'année, aux cheminots des Ateliers de Chamiers et à toi Jean Pierre, leur maire, tout mon soutien à la fois en tant que maire de Périgueux et comme Vice-Président du conseil régional d'Aquitaine dans la lutte qu'ils mènent, que nous menons ensemble, pour le maintien des activités et des emplois sur le site de Chamiers. Je vous informe d'ailleurs qu'accompagné d'élus de l'agglomération et de parlementaires de la Dordogne, je rencontrerai à Paris le 12 janvier prochain des responsables de la SNCF sur le futur des Ateliers de Chamiers et de celui du Technicentre de Périgueux.

A propos du Technicentre de Périgueux, je voudrais vous dire que je travaille actuellement avec la Région pour que les nouvelles peintures des TER aquitains soient entièrement réalisées au Technicentre de Périgueux, et j'ai bon espoir que ce dossier aboutisse rapidement.

Ce serait assurément une belle commande et une vraie reconnaissance de la qualité de ce Technicentre, l'un des meilleurs de France dans son domaine.

La liste des actions réalisées en 2009 est encore longue et je ne peux vous les présenter en totalité au risque d'être trop long.

Mais il faut que j'évoque quand même, les travaux réalisés dans les écoles durant la dernière période estivale pour un montant jamais égalé d'1,2 millions d'euros. C'est dire notre attachement à l'école publique. Un exceptionnel travail a aussi été effectué par les services et les élus sur la description extrêmement détaillée de chacune de nos écoles. Ce travail sera d'abord présenté aux équipes éducatives puis au conseil municipal du 26 janvier prochain. Il nous guidera dans les choix de rénovation que nous allons faire sur deux écoles et qui font partie des grandes priorités de notre mandat. Là encore, il faut être sur le terrain au contact de la réalité pour se rendre compte de l'immensité des besoins de modernisation des bâtiments scolaires pour mettre les écoles au niveau des ambitions que nous portons en faveur de l'éducation. Puisque j'évoque les affaires scolaires, je veux indiquer ici que je souhaite - et j'ai donné des instructions dans ce sens aux services de la Ville - que soit réexaminé, à la hausse, le montant de la participation financière de la mairie pour la restauration scolaire dans le but, bien entendu, de soulager les familles.

Parmi les actions, je n'oublie pas :

- l'extension de la ZPPAUP sur Vésone et la Cité,
- les travaux entrepris en faveur d'un nouveau dispositif gestion qui va regrouper les secteurs du commerce, de l'artisanat et du tourisme.
- la réorganisation des supports culturels avec la fusion de Périculture et de l'OPA au sein de l'association Culture Loisirs Animation Périgueux dont je salue la Présidente qui est dans la salle et toute son équipe. Quand je parle culture je ne peux m'empêcher de remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'exceptionnelle réussite de nos spectacles d'été. Naturellement Mimos et cette soirée d'ouverture regroupant près de 11 000 spectateurs au COPO avec le groupe F mais aussi tous ses spectacles qui ont suivi, coup de chapeau à MNOP, à la Truffe de Périgueux, à Macadam Jazz, à Expoésie, à l'inoubliable feu d'artifice du 14 juillet etc... je n'oublie pas non plus l'attribution voici quelques semaines du label Musée de France à Vésunna.

Puisque j'évoque la culture, le loisir, la fête je tiens à rendre hommage au monde associatif, nombreux à Périgueux, très nombreux même, dans une large diversité, et je n'oublie ni le sport, ni le social, ni le caritatif, ni l'éducatif, je ne veux oublier personne car tous on leur place chez nous. J'ai de la reconnaissance pour chacun et je dis à tous ma gratitude et mon soutien. Je sais que beaucoup attendent plus, mais nous devons avoir bien présent à l'esprit la situation financière de Périgueux qui existait à la fin 2007 et que nous avons trouvé au début 2008. On ne peut lui tourner le dos, faire semblant de l'oublier ou pire encore continuer de la contester pour tenter de nier son existence, son authentique véracité.

« Si notre vie est vagabonde, notre mémoire est sédentaire », disait Marcel Proust.

Souvenez vous de ce que disaient tant l'audit commandé au Cabinet Ressource Consultant Finances (2001-2008), que l'analyse du Trésor Public (2005-2007) ou encore le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (2002-2006), le constat était unanimement partagé :

« La situation financière de Périgueux s'est dégradée depuis au moins ces 4 dernières années. Les marges sont faibles car elles ont déjà été consommées. Les charges de gestion ont progressé bien plus vite (+ 7,2 %) que les produits de gestion (+ 3,4 %) » (rapport de la C.R.C.)

« Fin 2008, la ville de Périgueux devrait se retrouver dans une situation financière très fragilisée. La faible progression des produits de fonctionnement courant (proche de l'inflation) ne permet pas de financer la progression, même modérée, des charges (1 % par an en moyenne en plus de l'inflation) » (rapport RCF)

« La situation financière de la commune de Périgueux se détériore sur la période 2004 à 2007 ; en particulier, sur le dernier exercice 2007. [...] Les marges financières dont disposait jusqu'ici la commune, sont désormais réduites » (rapport du Trésor Public)

Il était donc urgent de redresser une telle situation, nous nous y employons chaque jour mais malheureusement, une année ne suffira pas pour retrouver des marges satisfaisantes, surtout quand le stock d'emprunts est aussi élevé, quand les dotations de l'Etat baissent et que la situation économique du pays est très mauvaise. Des efforts importants ont été réalisés en 2009, d'autres seront nécessaires en 2010, mais je veux dire à tous que nous sommes sur la bonne voie.

C'est dans le contexte que je viens de rappeler et non en anticipant sur d'incertaines rentrées d'argent que nous avons été contraints d'augmenter les impôts en 2009, mais en même temps nous avons réduits de manière drastique de nombreuses dépenses de fonctionnement dont certaines étaient excessives et d'autres carrément inutiles. Nous avons aussi engagé une lutte farouche en faveur des économies d'énergies et entrepris une gestion nouvelle des matières consommables en dématérialisant de nombreuses activités administratives. Toutes ces nouvelles dispositions, qui sont parfois contraignantes s'inscrivent dans l'objectif que nous nous sommes fixé dès notre arrivée et nous devrions, d'ici un an, au maximum deux, sauf catastrophe nouvelle, voir apparaître des marges financières, une situation qui contraste profondément avec celle que nous avons trouvée.

Je veux que le monde associatif sache, lui qui nous sollicite beaucoup et je ne lui en fait bien sûr nullement le reproche, combien nous restons soucieux et attentif à son bon rayonnement et combien nous souhaitons que chacun trouve sa place, une bonne place, sa juste place dans notre ville, car le monde associatif porte en lui des valeurs et met en oeuvre des actions indispensables à notre société et à notre ville.

Nous allons signer, et c'est nouveau à Périgueux, dans les prochains jours des conventions triennales de partenariat avec trois grosses associations, deux à vocation sportive et une avec l'association départementale de gestion des écoles privées pour ces écoles présentes à Périgueux. D'autres conventions sont en cours d'instruction. Ceci est important, d'abord parce que cela ne se faisait pas à Périgueux, ensuite parce ce dispositif donne une meilleure visibilité tant aux associations qu'à la Ville. L'établissement de ces conventions témoigne du fait que la Ville considère les associations comme de véritables partenaires.

Dans un autre domaine lui aussi très important, celui de la délinquance, je veux mettre en lumière les bons résultats obtenus sur la ville en 2009. Les chiffres publiés récemment par les services de l'état l'attestent de manière incontestable. Je me félicite des bonnes relations que nous avons eues durant l'année écoulée, avec Mr Le Procureur de la République, avec le Directeur départemental de la sécurité publique avec les services de la Préfecture, avec les Polices Nationale et Municipale - Je crois que nous pouvons certainement faire mieux encore - grâce à l'excellent travail entrepris au sien du Conseil Local de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance qui fonctionne désormais (enfin devrais-je dire) à Périgueux selon les principes établis par le législateur.

Je dois dire ma satisfaction et dire mes félicitations aux organisateurs du deuxième Salon « Mémoire Résistance et Déportation » qui a eu lieu ici au théâtre de Périgueux ainsi que l'intérêt trouvé et l'émotion ressentie avec la double opération commémorative qui a eu lieu à Strasbourg en novembre et à Périgueux en décembre dernier à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire de l'évacuation de 11 735 Alsaciens à Périgueux en septembre 1939. Des opérations seront également menées en partenariat entre Périgueux, Strasbourg, Bergerac ou encore Angoulême.

Je ne peux parler de l'année écoulée sans penser à ce moment particulièrement fort, particulièrement agréable que nous avons vécu, tout près d'ici, le 25 septembre lors du baptême de l'Esplanade proche de nous, au nom de Robert Badinter, en sa présence.

Je veux dire mes remerciements et mes encouragements aux services de lutte contre l'incendie qui ont hélas été souvent, trop souvent, mis à contribution dans notre ville en 2009, les interventions rapides et efficaces ont évité bien des drames, encore une fois merci à vous, valeureux et courageux soldats du feu.

Je tiens à saluer comme il se doit, le travail des élus qui m'entourent, ils n'ont durant l'année écoulée, ni ménagé leur courage, ni leur temps pour faire en sorte que 2009 soit une année de réussite, pour les actions menées, pour nos projets, pour notre ville, pour nos concitoyens, pour les visiteurs accueillis et j'associe pleinement à ces remerciements et à ces félicitations tous les services municipaux et les personnels sans exception, Monsieur le Directeur Général des Services.

Il faut maintenant que j'aborde 2010. Je vais le faire rapidement car j'ai déjà évoqué un certain nombre de grands dossiers qui restent bien entendu d'actualité pour l'année nouvelle :

Le déplacement de la mairie avec toutes les opérations de programmations nécessaires qui vont commencer d'ici quelques jours et qui associeront des représentants du personnel municipal et des usagers pour une ouverture du chantier début 2011. Il en est de même pour l'opération « Ecoles en Rénovation » nous allons poursuivre notre réflexion sur l'aménagement du parking de surface Montaigne et des Boulevards, puisque les associations d'anciens combattants que nous avons rencontrées à deux reprises ne s'opposent pas à ce projet ambitieux et novateur dès lors qu'il prend en compte de manière très respectueuse ce haut lieu de la Mémoire qu'est la Place Montaigne.

Nous allons rénover de fond en comble la rue de la République selon le projet présenté aux commerçants et élaboré en concertation avec eux, construire le restaurant scolaire de l'école Clos Chassaing, aménager un entrepôt municipal pour améliorer les conditions de travail du personnel, bâtir la maison de quartier Saint Georges. Nous allons penser et dessiner le projet de la maison du quartier de Saint Martin, ouvrir le chantier du nouveau Foyer Lakanal, lancer la construction des 56 logements du Gour de l'Arche...

Vous voyez, nous avons beaucoup de choses à faire en 2010, et je n'évoque pas ici tous les travaux en régie municipale, qui sont actuellement en phase de programmation.

Je voudrais rapidement mettre en évidence un sujet qui concerne à la fois Périgueux et la Communauté d'Agglomération. Vous le savez la question de l'accueil des très jeunes enfants est une question importante, toujours préoccupante pour tous les élus municipaux des grandes villes comme des petites communes. La capacité d'accueil disponible en crèche de la ville de Périgueux ne permet pas de répondre à toutes les demandes.

Certes nous accueillons beaucoup d'enfants de la CAP mais également de communes voisines extérieures à notre communauté d'agglomération. Aussi, il a semblé à mes collègues de Périgueux et à moi-même, avant de prendre toute décision, judicieux de proposer à la communauté d'agglomération et à son Président d'avoir une réflexion partagée sur ce dossier pour examiner les conditions d'un éventuel transfert de cette compétence des communes à la CAP.

Je crois, Président et vous mes chers collègues maires, que nous avons fait une bonne partie du chemin mais tout n'est pas encore achevé. 2010 doit être à cet égard l'année de la concrétisation. Ce dossier regroupe, selon moi, trois aspects qui doivent être pris en compte avec beaucoup de considération :

- Le service rendu aux familles et les conditions dans lesquelles il est rendu,
- la participation financière des collectivités à ce service d'accueil qui s'inscrit pleinement dans une politique d'aide à la petite enfance
- les situations des personnels salariés, je dis bien les situations, car elles sont plurielles sur la communauté d'agglomération.

Toujours concernant la communauté d'agglomération, je pense à quatre autres dossiers lourds et d'actualité : le PDU, le SCOT, l'élargissement du territoire et la piscine Lakanal.

Le PDU a bien avancé en 2009 et je crois Président que vous avez eu raison de reporter sa nouvelle présentation publique après les élections régionales. C'est un dossier difficile qui va demander beaucoup d'argent certes mais aussi de courage politique aux élus et peut-être encore davantage à certains d'entre eux.

Les deux autres sujets (PDU et SCOT) devront faire l'objet de réelles avancées durant 2010 et me semble t-il de manière concomitante. En effet, nous le voyons au quotidien combien il est difficile d'imaginer, de concevoir, de mettre en œuvre collectivement l'avenir dans l'intérêt général de nos concitoyens, sans qu'un nouveau périmètre commun de travail ne soit arrêté avec certainement un nouveau contenu de compétences et des objectifs bien identifiés.

Enfin, un mot sur le quatrième sujet, pour dire que le dossier de la reconstruction complète de la piscine Lakanal a été révisité, suite à diverses demandes dont celle de la ville Périgueux. Cette nouvelle réflexion a notamment abouti à la création de 6 couloirs, qui devrait satisfaire tous les utilisateurs. C'est projet lourd, financièrement, mais important pour la ville et pour tout le Grand Périgueux. Voilà un bon exemple de gestion à l'échelle intercommunale d'équipements bénéficiant au plus grand nombre, d'équipements gérés à l'échelle, d'un bassin de population, sans jeux de mots.

Pour conclure, je veux vous remercier toutes et tous de votre présence ce matin à cette cérémonie de vœux, et redire à Madame le Préfet tout le plaisir que j'ai eu à travailler avec elle et avec ses services tout au long de l'année. Il en a été de même avec le Président du Conseil régional, du conseil général de la CAP et avec leurs services respectifs.

Comme vous le savez sans doute - qui peut encore l'ignorer ? - demain il y aura un événement sportif exceptionnel à Périgueux qui n'est d'ailleurs pas directement lié à des performances propres de la ville ou à l'une des ses associations, je le regrette un peu, mais à celles du club de football de nos amis Trélissacois.

Je veux naturellement en votre nom à tous et en mon nom personnel les féliciter chaleureusement pour être parvenus à ce niveau élevé de la compétition en coupe de France. Nous leur disons nos encouragements pour le match de demain qui à première vue peut apparaître un peu inégal tant l'écart de niveau est grand.

Cependant, je voudrais dire à Francis Colbac, aux dirigeants et aux joueurs du club de Trélissac, qu'à l'impossible nul n'est tenu, mais c'est peut-être un peu simple comme message. Aussi, je veux rajouter qu'il y a parfois, des matchs, des combats où tout semble joué d'avance, où les résultats sont d'avance connus et assurés pour les uns. Mais qu'avec la détermination et l'application, le dynamisme et l'opiniâtreté des autres, supposés inférieurs, il arrive parfois que le résultat final ne soit pas celui prévu pour le plus grand bonheur des inattendus vainqueurs et de leurs partisans et au plus grand désespoir des battus. Alors, mon cher Francis, qu'il en soit ainsi demain soir pour ceux qui sont aujourd'hui donnés comme les plus faibles....

Permettez-moi pour clore mon intervention de vous adresser au nom du conseil municipal et en mon nom personnel tous nos meilleurs vœux pour 2010 pour vous à titre personnel, pour vos familles et pour tout ce que vous représentez ici aujourd'hui.

Je termine par cette citation du philosophe tunisien naturalisé français Albert Memmi :

« Chacun a ses propres instants de bonheur, il s'agit simplement d'en multiplier la conscience et les occasions »

Je vous remercie pour votre longue attention.

Michel Moyrand

9 janvier 2010